



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ**

Mesdames,
Messieurs,

En vertu des lois régissant les municipalités du Québec, en ma qualité de maire, j'ai le devoir de vous faire part de la situation financière de la municipalité. Le rapport doit contenir certains éléments.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

ÉTAT DES RÉSULTATS

Revenus	2 900 028 \$
Charges	2 722 115 \$
Excédent de l'exercice	177 913 \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ ET L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent de fonctionnement non affecté accumulé qui était de 602 521\$ au 31 décembre 2019 s'élève à 494 318 \$ au 31 décembre 2020. Alors que l'excédent accumulé qui était de 11 162 183\$ au 31 décembre 2019 s'élève à 11 340 096 \$ au 31 décembre 2020.

IMMOBILISATIONS

Les actifs immobilisés de la municipalité, soient l'ensemble des bâtiments et des structures municipales, ont une valeur amortie de 10 333 235 \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 10 093 320 \$ au 31 décembre 2019.

DETTE À LONG TERME

La dette à long terme s'élève à 288 788 \$ au 31 décembre 2020, comparativement à 317 552 \$ au 31 décembre 2019.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé au 31 décembre 2020, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT DU PLAN D'IMMOBILISATION

Le conseil a prévu et adopté des dépenses en immobilisation au montant de 1 165 645 \$ pour l'année 2021. Au 31 mai 2021, les dépenses en immobilisation réalisées s'élèvent à 233 033 \$, qui se ventilent ainsi :

Chemins, rues, routes et trottoirs	59 800 \$
Amélioration bâtiments / terrains	17 277 \$
Parcs et terrain de jeux	63 755 \$
Sécurité incendie et Équipements travaux publics	92 201 \$

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT LES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

En date du 31 mai 2021, les revenus sont de 2 573 144 \$ et les charges de 1 703 328 \$.

L'excédent de l'exercice au 31 mai 2021 s'élève à 869 816 \$

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération versée aux membres du conseil municipal pour 2020.

	Rémunération	Allocation	Total
Maire :	19 639 \$	8 974 \$	28 613 \$
Préfet à la MRC :	51 551 \$	8 070 \$	59 621 \$
Chacun des Conseillers :	6 541 \$	2 991 \$	9 532 \$

Ceci complète les devoirs et responsabilités prescrites par l'article 176.2.2 du code municipal.

Je remercie les membres du conseil et l'ensemble du personnel municipal pour leur soutien et collaboration. Nous vous réitérons notre engagement à prendre les meilleures décisions afin d'améliorer votre qualité de vie.

Vous êtes notre raison d'être.

Paul Sarrazin, maire